ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 103160

Texte de la question

Mme Marie-Thérèse Le Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur l'invasion du quotidien par les nanoparticules. Elles sont aujourd'hui présentes dans 1 300 produits cosmétiques et alimentaires. Or de nombreux rapports scientifiques alertent les pouvoirs publics sur les dangers induits. Ainsi une étude récente menée par l'INRA (janvier 2017) démontre que l'exposition orale d'animaux au dioxyde de titane (E 171, présent dans de nombreux bonbons, sauces, chewing-gums...) se traduit par une pénétration de la paroi de l'intestin. Aussi lui demande-t-elle si le Gouvernement serait disposé à envisager une interdiction des nanoparticules reconnues toxiques ou suspectées de l'être.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Thérèse Le Roy
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 103160
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 février 2017, page 1590